

Sanodye Orange Or RLW

Page 1

Référence : KS8699

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Contrôlé selon SIMDUT: non

Section 01 - Identification du produit et de la compagnie

Identification de la compagnie:	Clariant (Canada) Inc. 2 Lone Oak Court Toronto, Ontario, M9C 5R9 N° de téléphone: +1 514-832-2559
	Information sur la substance/préparation: ESHA Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505 Canada.PS@Clariant.com
	N° de téléphone d'urgence: +1 CANUTEC (613) 996-6666

Nom commercial: Sanodye Orange Or RLW
Numéro du produit: 104123
Famille chimique: anionique
Colorant azoïque
Usage: Colorant à l'aluminium

Section 02 - Identification des dangers**Effets de l'exposition:**

Toutes les données toxicologiques disponibles sont indiquées à la section 11. Aucune autre information n'a été trouvée dans la littérature pour tous autres effets à une exposition et aucune évaluation sur la santé est possible. Par conséquent, manipuler avec soin et éviter les expositions inutiles.

Inscrit comme produit cancérigène: IARC: non
NTP: non
OSHA: non
Autre: non

Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients**Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Hexylèneglycol	107-41-5	3 - 7 %

Divulgué à titre d'information seulement.

Information sur le composant toxique:

Hexylèneglycol (107-41-5)

Toxicité orale aiguë DL50 > 2,000 mg/kg (rat)

Source: Supplier

Toxicité d'inhalation aiguë: CL50 (8 h, rat)

Source: Supplier

Sanodye Orange Or RLW

Page 2

Référence : KS8699

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Toxicité cutanée aiguë: DL50 > 2,000 mg/kg (rat)
Source: Supplier

Section 04 - Premiers soins**Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun(e) à notre connaissance.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: non applicable

Moyens d'extinction: Eau

Mousse

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:

Refroidir les récipients ainsi que les parties métalliques par arrosage ou pulvérisation d'eau. Prévoir trois points d'attaque de l'incendie, utiliser les produits extincteurs séparément ou en combinaison, prévoir des appareils respiratoires appropriés pour le personnel qualifié, engagé dans la lutte.

Risques particuliers de feu et d'explosion: Les poussières organiques ont un potentiel d'explosivité en présence d'étincelle électrostatique et de flamme. Maintenir la propreté des lieux pour le contrôle de la poussière.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone
oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de soufre

Énergie minimale d'allumage: > 1 J
Poussières non explosibles
Méthode: tube de Hartmann modifié

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels

Référence : KS8699

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Section 07 - Entreposage et manutention**Précautions lors de la manipulation:**

Conservé le récipient bien fermé.

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Hexylene glycol	107-41-5	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	Ceiling limit	25 ppm	

Protection respiratoire: Respirateur avec un filtre à poussière

Protection des mains: Gants en caoutchouc ou en plastique

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales

Autre équipement de protection: Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques

État: granulé

Couleur: orange

Odeur: non précisé

pH: 6 - 8 (20 °C, 3 g/l)

Solubilité dans l'eau: approximativement 100 g/l (20 °C)
soluble

Point de fusion : non applicable

Point d'ébullition : non applicable (1,013 hPa)

Densité en vrac: 800 kg/m³

Référence : KS8699

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Section 10 - Stabilité et réactivité

Décomposition thermique:	270 °C (Vitesse de chauffage:0.75 K/min) Méthode: SANDOZ Radex dynamique Décomposition spontanée, coupelle ouverte
Décomposition thermique:	230 °C Méthode: Test de longue durée, coupelle ouverte Vitesse de chauffage : 0 K/min, coupelle ouverte
Stabilité chimique:	Stable
Polymérisation dangereuse:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux :	aucun, si l'utilisation et la manipulation sont conformes aux notices techniques.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	DL50 > 5,000 mg/kg (rat)
Irritation cutanée:	Non irritant. (lapin) Méthode: 16 CFR 1500.41
Irritation oculaire:	Non irritant. (lapin) Méthode: 16 CFR 1500.42

Section 12 - Informations écologiques**Informations sur le produit:**

Biodégradation:	approximativement 17 % (14 d, COT) Méthode: Méthode HOECHST
Toxicité sur les poissons:	CL0 100 mg/l (48 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) Méthode: mod. routine bioassay method /1.11.74
Toxicité sur les bactéries:	CI50 > 100 mg/l (boue activée) Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques:

donnée non disponible

Informations sur le composant:

2-Méthyl-2,4-pentanediol (107-41-5)

Biodégradation:	81 % (28 d) Facilement biodégradable. Source: Supplier
Toxicité sur les poissons:	8,510 mg/l (96 h, Gambusia affinis (Guppy sauvage)) Source: Supplier

Sanodye Orange Or RLW

Page 5

Référence : KS8699

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Toxicité sur les daphnies:	CE50 5,410 mg/l (48 h, Daphnia magna) Source: Supplier
Toxicité sur les algues:	CI50 > 429 mg/l (72 h, Selenastrum capricornutum (algue verte)) Source: Supplier

Section 13 - Information pour l'élimination**Information sur l'élimination des déchets:**

Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Section 14 - Information sur le transport

TDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

Section 15 - Informations réglementaires**Statut réglementaire**

	LIS:	oui
	LES:	non
	Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la LIS/Canada.	

LCPE

Inscrit sur la liste prioritaire:	non
Inscrit sur la liste des substances toxiques:	non

INRP non**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

FDA:

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

Section 16 - Autres informations

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.